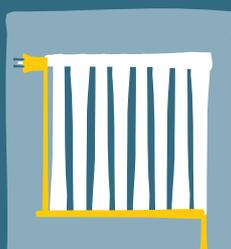


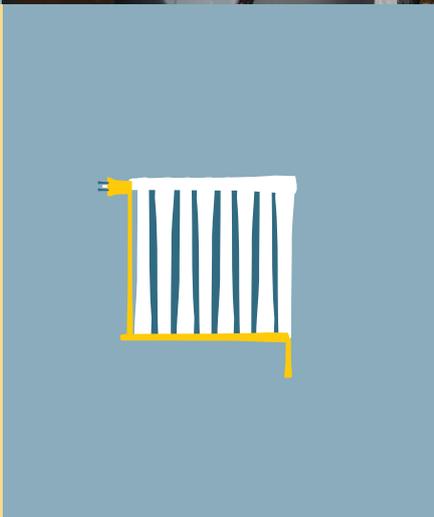
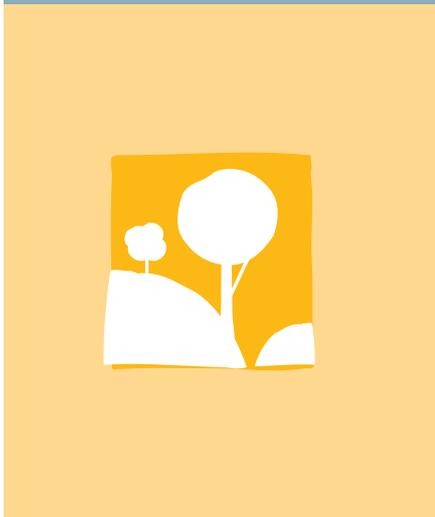
LIVRET RÉSIDENTS

BOURGOIN-JALLIEU

Résidence Maréchal Leclerc

(locatif)







Mon logement et son environnement

L'Opac 38 est engagé dans une démarche de développement durable qui a pour but de réduire l'impact des bâtiments sur l'environnement et les charges des habitants.

Votre résidence a été **renovée pour améliorer le confort** aussi bien en été qu'en hiver, **tout en réduisant les consommations** d'énergie.

Ce livret vous présente quelques gestes simples qui vous permettent de bien **profiter** de votre logement, d'**économiser** sur les charges et de **protéger** l'environnement.

SOMMAIRE



P.4
Le chauffage et l'eau chaude de mon logement en hiver



P.5
Mon logement confortable en été



P.6
La ventilation de mon logement en hiver



P.7
Économiser l'électricité



P.8
 limiter les consommations d'eau



P.8
 Profiter des espaces communs en les respectant



P.8
 Mon bruit et mon voisin

P.8
 Télévision



P.9
 Bien trier les déchets



P.10
 Plus d'informations sur ma résidence et l'énergie



P.11
 Détails des équipements et impacts environnementaux de l'action du locataire



CHAUFFAGE

Eau chaude sanitaire

➔ Le chauffage et l'eau chaude de mon logement en hiver

> Votre immeuble bénéficie désormais d'un système de chauffage (chaudière gaz à condensation) et de production d'eau chaude collectif.

BIEN GÉRER LES OUVERTURES

- > Je pense à laisser les **persiennes ouvertes le jour** pour que le soleil chauffe mon logement.
- > Je pense à **fermer les persiennes et tirer les rideaux la nuit** pour ne pas laisser entrer le froid.

J'ouvre les fenêtres 5 à 10 minutes par jour pour aérer sans refroidir mon logement et je n'oublie pas de baisser le thermostat du radiateur !

COMMENT FONCTIONNE LE CHAUFFAGE ?

> Le chauffage est réglé pour une température de 19°C dans les pièces à vivre la journée : c'est la température conseillée pour un habitat sain. La température de 16°C est conseillée pour la nuit.



+1°C = +7% de consommation de chauffage !

THERMOSTAT D'AMBIANCE

- > Il pilote l'alimentation générale du logement.
- > Je **programme la température d'ambiance** souhaitée pour l'ensemble du logement ainsi que les plages de fonctionnement.



ROBINETS THERMOSTATIQUES

- > Ils maintiennent automatiquement la température désirée dans chaque pièce du logement.
- > Je **règle le robinet thermostatique** de chaque radiateur en fonction de la température désirée dans chaque pièce.



DES PANNEAUX SOLAIRES POUR L'EAU CHAUDE

> 46 m² de panneaux en toiture.



42% de l'énergie pour chauffer votre eau chaude est fournie par les panneaux solaires, donc gratuite



CONFORT D'ÉTÉ



**EN ÉTÉ :
JE NE LAISSE PAS LE SOLEIL
ENTRER PENDANT LA JOURNÉE**



Mon logement confortable en été

EMPECHER LA CHALEUR DE PENETRER DANS LE LOGEMENT

> Si je suis absent : je ferme totalement les persiennes pour empêcher la chaleur de rentrer.



> Si je suis chez moi, je ferme les persiennes pour laisser entrer très peu de soleil mais suffisamment pour profiter de la lumière naturelle.



RAFRAÎCHIR LE LOGEMENT



> **Le matin et le soir**, quand la température extérieure est plus fraîche qu'à l'intérieur, j'ouvre toutes les fenêtres pour ventiler et rafraîchir l'appartement.



Quand j'ouvre les persiennes, je veille à bien les replier et à les verrouiller

Je souhaite plus d'informations sur le chauffage et la ventilation

Conseils, bons gestes, adresses utiles...

L'Opac 38 édite des documents pour vous aider à adopter des gestes simples et profiter au mieux de votre logement tout en maîtrisant vos charges.



**Demandez-les
à votre agence Opac 38**



➔ La ventilation de mon logement en hiver

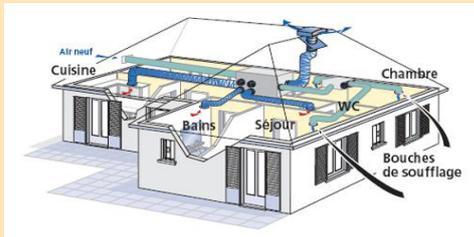
LA VENTILATION DOUBLE-FLUX

Le logement est maintenant équipé d'une ventilation double flux. L'air chaud est pris en toiture, il se réchauffe avec l'air extrait de l'appartement avant d'être soufflé dans les pièces principales.

En hiver, cet air est donc plus chaud qu'avec une entrée d'air en façade.

En été, il est au contraire rafraîchi avant d'être soufflé dans les pièces principales

Le double-flux réduit fortement les consommations de chauffage !



Pour le bon fonctionnement de la ventilation :

- > Je n'obstrue pas les bouches de soufflage et d'extraction
- > Cuisine : pour augmenter le débit : j'actionne l'interrupteur en position : « débit de pointe ». La surventilation est alors activée pour une durée de 30 minutes. Il est ensuite possible de relancer cette surventilation en actionnant à nouveau l'interrupteur.
- > Nettoyage : je nettoie les bouches de ventilation régulièrement (au moins 4 fois par an).



Bouche de soufflage Extraction wc/sdb/cuisine

ATTENTION À L'OUVERTURE DES FENÊTRES :

La ventilation double flux a été dimensionnée pour assurer seule la ventilation du logement.

Il n'est donc pas nécessaire d'ouvrir les fenêtres pour ventiler.

Si toutefois, vous souhaitez ouvrir les fenêtres pour assainir la qualité de l'air intérieur, **5 à 10 minutes suffisent largement.**

Et pensez toujours à baisser les thermostats des radiateurs avant d'ouvrir les fenêtres !



5 à 10 minutes d'aération



J'actionne l'interrupteur avant le repas



 **J'économise l'électricité**

ÉCONOMISER SUR L'ÉCLAIRAGE

> Je choisis des lampes basse consommation pour le séjour et la cuisine.

| AMPOULE | HALOGÈNE | | FLUO-COMPACTE BASSE CONSOMMATION |
|----------------------|---|--|---|
| |  |  |  |
| PUISSANCE NÉCESSAIRE | 200 W | 100 W | 20 W |
| COÛT ANNUEL | 40€/an | 20€/an | 14€/an |
| DURÉE D'ÉCLAIREMENT | 2000 heures | 1000 heures | 6000 heures |

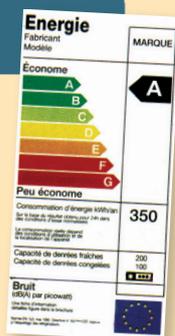
Source : Info Énergie

* : Ne se trouve plus dans le commerce

BIEN CHOISIR L'ÉLECTROMÉNAGER

> L'**étiquette énergie** assure un appareil moins consommateur en électricité et en eau.

Pour réaliser des économies, j'achète des appareils électroménagers au minimum de classe A, voire mieux A+ ou A++

ADOPTER LES BONS GESTES

- > Je pense à **éteindre la lumière** en quittant une pièce.
- > Si possible, j'**éteins les veilles** des appareils lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

| LAVE VAISSELLE | LAVE-LINGE | RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR | APPAREILS DE CUISSON |
|--|---|---|--|
|  |  |  |  |
| <p>> Si celui-ci le permet, j'utilise la fonction Eco de mon lave-vaisselle.</p> <p>J'économise donc de l'électricité.</p> | <p>> 90°C ➔ 40°C = 3 x moins d'électricité !</p> <p>> je sèche mon linge à l'air libre plutôt qu'au sèche-linge !</p> | <p>> Je décongèle les aliments au réfrigérateur = économie d'électricité pour le micro-ondes et pour le réfrigérateur.</p> <p>> Je dégivre les appareils tous les 3 mois.</p> <p>> Je ne mets pas de plat chaud directement dans le frigo.</p> | <p>> Couvrir sur casseroles = plus d'économies.</p>  |

➔ Économiser l'eau

ÉCONOMISER L'EAU À LA SALLE DE BAINS



Remplacer le bain par la douche pendant 100 jours = économie de 60€

> Je pense aussi à fermer le robinet pendant que je me lave les dents.

ROBINET ET DOUCHE

> J'équipe ma douche d'une **douchette économe et les robinets d'embouts mousseurs permettant d'économiser 50% d'eau.**



Un robinet qui goutte = 90€/an

> Je surveille les fuites.

BRUITS

➔ Mon bruit et mon voisin

ATTENTION AUX BRUITS DE :

- > **Conversations** : surtout sur le palier !
- > **Appareils ménagers** : un petit espace libre entre eux et le mur... des patins anti-vibratiles... et surtout un minimum de décibels signalés sur l'étiquette de vente (appareils de classe A).
- > **Chaises et meubles** : les embouts en feutrine évitent les crissements qui agressent les oreilles.
- > **Pas** : pantoufles... tapis... décontraction...
- > **Matériel** : scie sauteuse... marteau... perceuse... trompette et chaîne Hi-Fi : quelle musique ! Un accord avec le voisin s'impose... pour décider de mes horaires musicaux.
- > **Animaux** : il hurle lorsqu'il est tout seul... Le collier anti-aboiement existe et il est inoffensif pour mon chien.

ESPACES VERTS

➔ Profiter des espaces communs en les respectant

- La cour de l'immeuble est réorganisée avec :
- l'aménagement d'un local poubelles (stockage et ramassage), d'un accès piéton et d'un espace vert,
 - la réorganisation du stationnement : le nombre de places de stationnement (17) est inférieur au nombre de logements,
 - le repositionnement de l'étandage collectif.

L'accès à la cour est sécurisé par une barrière avec digicode. L'accès à l'allée est sécurisé par une porte avec digicode.

- > Je respecte la végétation.
- > Je ne laisse pas de déchets dans les espaces verts.

Attention à ne rien jeter depuis les balcons

- > Je ne fume pas dans les parties communes intérieures (halls, couloirs, cages d'escaliers).
- > Dehors, je ne jette pas de mégots par terre !

TÉLÉVISION

L'immeuble est équipé :

- d'une parabole Astra (Canal sat et Canal +)
- d'une parabole Hotburd (Tps, chaînes étrangères)
- d'une parabole Turksat (chaînes turques)
- d'une antenne terrestre (chaînes analogiques et numériques).

➔ Bien trier les déchets

Un nouveau local poubelle permettant le stockage et la collecte des déchets a été aménagé dans la cour de l'immeuble.

LE LOCAL DÉCHETS PEUT RECEVOIR LES DÉCHETS SUIVANTS :

DANS LA POUBELLE JAUNE



En vrac :

- > bouteilles et flacons en plastique.
- > Papiers-cartons et briques alimentaires.
- > Emballages métalliques (boîtes de conserve, à biscuits, boissons, aérosols...).
- > Journaux, magazines, papiers, prospectus...

DANS LA POUBELLE GRISE



**Je mets les déchets dans un sac poubelle
Pas de déchets en vrac !**

- > Tous les déchets qui ne vont ni dans la poubelle verte, ni dans le conteneur à verre, ni à la déchetterie (soit restes de repas, sachets de thé, mouchoirs, fleurs fanées, sachets plastique, coton, pots de yaourts, couches-culottes, emballages sales...).

DANS LE CONTENEUR À VERRE



Merci de retirer les bouchons et les couvercles

- > Bouteilles, flacons et pots en verre.

À LA DÉCHETTERIE



- > Tous les encombrants et déchets verts : gros cartons, ferrailles, huiles usagées, bois, végétaux, batteries, gravats, peinture, appareils ménagers.
- > N'oubliez pas de déposer aussi : piles, tubes néon et ampoules.



Plus d'informations sur ma résidence et l'énergie

ISOLATION TRÈS PERFORMANTE

Votre résidence est isolée par l'extérieur (17 cm ou 20 cm d'isolant en façade, 20 cm en toiture, 10 cm au niveau des plafonds des caves), permettant de limiter les consommations de chauffage du logement.

> L'isolant en façade est fragile. Pour des raisons de pérennité et d'efficacité du système, **il ne faut ni le percer, ni le poinçonner.**



TRIPLE VITRAGE FAIBLEMENT ÉMISSIF A REPLISSAGE ARGON



Les vitrages de mon logement ont été choisis pour leur haute performance thermique.

> En cas de bris de vitre, je contacte mon agence qui vous indiquera la procédure à suivre pour le remplacer.

Pour les parties communes : il a été choisi du double vitrage faiblement émissif à remplissage argon.

PORTES PALIÈRES ISOLANTES

Mon logement est équipé d'une porte palière isolante avec serrure 3 points permettant de limiter les consommations de chauffage.

> Je pense à maintenir la porte fermée pour éviter les pertes de chaleur !

CHAUFFAGE PAR CHAUDIÈRE GAZ À CONDENSATION



La chaudière gaz à condensation (haut rendement) assure le chauffage de tous les logements et le complément pour la production d'eau chaude sanitaire.

La chaufferie est située en toiture terrasse.

Détails des équipements et impacts environnementaux de l'action du locataire et son confort

CHAUFFAGE

OBJECTIF :

> Assurer le confort thermique des logements sans gaspiller l'énergie

!
Le chauffage représente **2/3** de notre consommation énergétique !

|  SYSTÈME CONCERNÉ |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|--|---|--|
| VOLETS : > De nouvelles persiennes équipent les logements et permettent de réduire les apports de froid la nuit lorsqu'ils sont fermés et de profiter du soleil le jour. | > Je pense à fermer les volets le soir afin de mieux conserver la chaleur pendant la nuit. > Et je pense à les ouvrir le jour pour laisser entrer la chaleur. | > L'énergie solaire qui entre dans le logement par les vitrages est une énergie inépuisable, naturelle... C'est autant d'énergie que l'on n'aura pas besoin de produire pour le chauffage. |
| THERMOSTAT D'AMBIANCE, RADIATEURS AVEC ROBINETS THERMOSTATIQUES : > Le système est réglé pour obtenir une température de 19°C à l'intérieur des logements. Toutefois, des thermostats permettent aux occupants de réguler la température selon les pièces du logement. | > Je programme le thermostat d'ambiance (température souhaitée selon les plages de fonctionnement) | > 19°C est la température d'ambiance recommandée pour vivre dans un logement sain et confortable tout en limitant les dépenses d'énergie. |
| | > Je pense à régler le robinet thermostatique de chaque radiateur selon la température désirée dans chaque pièce du logement. Je pense à fermer le thermostat lors d'une absence prolongée. | > A chaque pièce sa température de confort : - 18°C en cuisine, - 16°C dans les chambres, - 19°C dans le séjour, - 15 à 20°C dans la salle de bain, - 16°C dans les couloirs et hall. |
| | > Je ne place pas de meubles ou tout autre obstacle devant les radiateurs : cela empêche la bonne diffusion de la chaleur | |

OBJECTIF :

- > **Limiter les consommations d'eau** dans le logement, ainsi que l'énergie nécessaire pour produire l'eau chaude.
- > **Limiter la pollution de l'eau** envoyée vers les égouts.

|  SYSTÈME CONCERNÉ |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|--|---|--|
| CAPTEURS SOLAIRES > La production d'eau chaude est assurée par des capteurs solaires installés en toiture avec un appoint par la chaudière collective. | | > Le système de production d'eau chaude choisi réduit fortement la consommation d'énergies fossiles, et par conséquent le montant des charges pour les locataires : l'énergie solaire est gratuite ! |
| DOUCHETTE > Je prends une douche plutôt qu'un bain. |  > 100 bains/an = 400 douches/an > J'équipe ma douche d'une douchette économe . | > Après la chasse d'eau, les douchettes sont les dispositifs qui consomment le plus d'eau. Si vous changez la douchette, préférez un modèle à bas débit ! L'eau potable est une ressource de plus en plus rare. Inutile de la gaspiller ! |
| CHASSE D'EAU | > En cas de dysfonctionnement ou de fuite de la chasse d'eau, j'avertis l'entreprise responsable de la maintenance ou l'agence Opac 38. | > Une chasse d'eau qui fuit = 16 litres/heure = 400 € par an ! |
| ROBINETS | > En cas de fuite, j'avertis l'entreprise de maintenance ou mon agence. > J'équipe les robinets d'embouts mousseurs. | > Un robinet qui goutte = 35 000 litres d'eau gaspillée/an = 90 € de perdus ! |
| TUYAUX D'ÉVACUATION | > Pour déboucher ou nettoyer un tuyau d'évacuation, j'évite les produits toxiques. J'utilise plutôt une ventouse ou je dévisse simplement le siphon. Si le tuyau est bouché après le siphon, je contacte la société de maintenance ou mon agence. | > L'utilisation de produits toxiques nuit à la santé de l'utilisateur et pollue fortement les eaux usées. Ces produits toxiques n'étant pas entièrement traités par les stations d'épuration, ils se retrouvent dans nos rivières et nos lacs... |



OBJECTIF :

- > **Assurer le renouvellement de l'air** pour maintenir sa qualité sanitaire tout en limitant les pertes de chaleur liées à l'arrivée d'air neuf.

|  SYSTÈME CONCERNÉ |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|--|---|--|
| VENTILATION NATURELLE | > Pour profiter de la ventilation naturelle, ouvrir toutes les fenêtres pendant les nuits d'été. | > La ventilation naturelle de nuit permet de rafraîchir le logement en été sans utiliser d'énergie, contrairement à un ventilateur. |
| | > En hiver, l'ouverture des fenêtres ne doit pas excéder 5 à 10 minutes afin de ne pas perdre la chaleur du logement. | > Pour assainir la qualité de l'air intérieur, il est nécessaire de faire entrer de l'air neuf dans le logement. |
| VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE DOUBLE FLUX <ul style="list-style-type: none"> > L'air neuf se réchauffe avec l'air extrait de l'appartement avant d'être soufflé dans les pièces principales. > En hiver, l'air est plus chaud qu'avec une entrée d'air en façade > En été : il est rafraîchi. | > Ne pas obstruer les entrées d'air, ni les bouches d'extraction. | > Le nettoyage et l'entretien des bouches de ventilation permettent de maintenir la qualité sanitaire du logement, et évitent entre autre l'apparition de moisissures. |
| > Nettoyer les entrées et extractions d'air régulièrement. Le boîtier de la bouche peut être mis au lave-vaisselle. | | |
| > Signaler à l'entreprise de maintenance (ou à votre agence) les éventuelles pannes de ventilation. | | |



OBJECTIF :

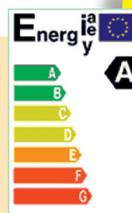
> **Limiter les consommations d'électricité liées à l'éclairage.**

|  SYSTÈME CONCERNÉ |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|----------|-----------|---------|------------|----------|-------------------|-------------|----------|-------------------|-------------|----------|-------------------|--------------|----------|-------------------|
| ÉCLAIRAGE > Lampes basse consommation. | > J'achète des lampes basse consommation pour les pièces de vie (cuisine, séjour, chambres). | > Les lampes basse consommation utilisent 5 fois moins d'électricité qu'une ampoule normale et elles durent 6 à 8 fois plus longtemps. | | | | | | | | | | | | | | | |
| | > Les ampoules basse consommation sont des déchets dangereux : je ne les jette pas à la poubelle mais les porte à la déchetterie ou en magasin. | > Le recyclage permet de ne pas rejeter dans la nature le mercure contenu dans les ampoules. | | | | | | | | | | | | | | | |
| | > J'élimine régulièrement la poussière qui s'accumule sur les ampoules. | > L'éclairage peut ainsi être amélioré de 40%. | | | | | | | | | | | | | | | |
| APPAREILS EN VEILLE | > Je pense à éteindre les veilles à l'aide de la prise commandée par un interrupteur. | > Supprimer les veilles des appareils permet d'économiser jusqu'à 10% de la consommation électrique d'un ménage. | | | | | | | | | | | | | | | |
| | > Exemples du coût des veilles | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="614 1471 837 1507">APPAREIL</th> <th data-bbox="837 1471 1061 1507">PUISSANCE</th> <th data-bbox="1061 1471 1284 1507">DÉPENSE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="614 1507 837 1574">Téléviseur</td> <td data-bbox="837 1507 1061 1574">8 à 22 W</td> <td data-bbox="1061 1507 1284 1574">7 à 18€/an</td> </tr> <tr> <td data-bbox="614 1574 837 1641">Lecteur DVD</td> <td data-bbox="837 1574 1061 1641">5 à 30 W</td> <td data-bbox="1061 1574 1284 1641">4 à 26€/an</td> </tr> <tr> <td data-bbox="614 1641 837 1709">Décodeur C+</td> <td data-bbox="837 1641 1061 1709">9 à 16 W</td> <td data-bbox="1061 1641 1284 1709">9 à 16€/an</td> </tr> <tr> <td data-bbox="614 1709 837 1776">Chaîne Hi-Fi</td> <td data-bbox="837 1709 1061 1776">1 à 33 W</td> <td data-bbox="1061 1709 1284 1776">1 à 33€/an</td> </tr> </tbody> </table> | | APPAREIL | PUISSANCE | DÉPENSE | Téléviseur | 8 à 22 W | 7 à 18€/an | Lecteur DVD | 5 à 30 W | 4 à 26€/an | Décodeur C+ | 9 à 16 W | 9 à 16€/an | Chaîne Hi-Fi | 1 à 33 W | 1 à 33€/an |
| APPAREIL | PUISSANCE | DÉPENSE | | | | | | | | | | | | | | | |
| Téléviseur | 8 à 22 W | 7 à 18€/an | | | | | | | | | | | | | | | |
| Lecteur DVD | 5 à 30 W | 4 à 26€/an | | | | | | | | | | | | | | | |
| Décodeur C+ | 9 à 16 W | 9 à 16€/an | | | | | | | | | | | | | | | |
| Chaîne Hi-Fi | 1 à 33 W | 1 à 33€/an | | | | | | | | | | | | | | | |



OBJECTIF :

> **Limiter les consommations d'électricité** des appareils électroménagers.



ÉLECTROMÉNAGER
Je choisis toujours un appareil au minimum de classe d'énergie **A** (voire A+ ou A++) qui consomme jusqu'à **3 fois moins** qu'un appareil de classe **C**

| SYSTÈME CONCERNÉ | ACTION(S) DU LOCATAIRE | IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|--|---|--|
| RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR | > Je dégivre complètement les appareils tous les 3 mois. | > Quelques millimètres de glace suffisent à augmenter la consommation d'électricité, 3 cm la font doubler ! |
| | > Je place ces appareils loin des sources de chaleur. > Je laisse refroidir les plats avant de les placer au réfrigérateur. | > Cela évite des surconsommations inutiles pour produire du froid. |
| | > Je vérifie la température des appareils : elle doit être comprise entre 4 et 7°C pour un réfrigérateur et d'environ -18°C pour un congélateur. | > Chaque degré de moins consomme 5% d'électricité en plus. |
| | > Je vérifie régulièrement la qualité des joints. | > Avec des joints étanches, il n'y a pas de perte de "froid" et donc moins d'électricité consommée. |
| LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE | > Pour le lave-linge, une température de 30 à 40°C est souvent suffisante. | > En lavant à 40°C, vous consommez 3 fois moins d'électricité qu'en lavant à 90°C. |
| | > Je fais tourner les machines à pleine charge. | > Éviter des lavages successifs et répétés permet des économies. |
| APPAREILS DE CUISSON | > Je couvre toujours les casseroles d'un couvercle pendant la cuisson. | > J'économise ainsi 20 à 30% d'énergie et je gagne du temps. |
| | > J'évite de décongeler les aliments au micro-ondes. | > Décongeler les aliments au réfrigérateur économise l'électricité du micro-ondes et réduit en même temps la consommation du réfrigérateur ! |
| COMPTEUR INDIVIDUEL D'ÉLECTRICITÉ | > Je vérifie régulièrement ma consommation d'électricité. > Je vérifie que la puissance souscrite de mon abonnement EDF (ou autre fournisseur) correspond à ma consommation. | > En suivant les conseils ci-dessus, vous faites des économies et une bonne action en faveur de la planète. |



OBJECTIF :

- > **Assurer le confort visuel et le confort thermique** dans le logement.
- > **Choisir des matériaux sains.**

|  SYSTÈME CONCERNÉ |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|---|--|---|
| <p>ISOLANT SUR LES MURS ET DALLES</p> <ul style="list-style-type: none"> > 20 cm en façade du 1er au 4ème étage > 17 cm en façade du rez-de-chaussée > 20 cm en toiture > 10 cm en sous-sol. | <ul style="list-style-type: none"> > Je ne perce ni ne poinçonne l'isolant extérieur. | <ul style="list-style-type: none"> > L'isolant permet de maintenir la chaleur en hiver et la fraîcheur en été dans le logement. |
| <p>TRIPLE VITRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> > Triple vitrage à faible émissivité à lame d'argon. | <ul style="list-style-type: none"> > En cas de bris de vitre, je contacte mon agence qui vous indiquera la procédure à suivre pour le remplacer par un vitrage identique. S'agissant de vitrages spéciaux, je ne contacte pas directement un vitrier ! ! | <ul style="list-style-type: none"> > Idem « isolant sur les murs et dalles ». |
| <p>MENUISERIES BOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> > Menuiserie bois et revêtement extérieur aluminium. | <ul style="list-style-type: none"> > Je ne perce pas les menuiseries, par exemple lors de la pose de rideaux. J'utilise plutôt des crochets adhésifs. | <ul style="list-style-type: none"> > La menuiserie participe également à l'isolation du logement. Elle doit rester intacte pour conserver ses propriétés isolantes. |
| <p>PROTECTIONS SOLAIRES</p> | <ul style="list-style-type: none"> > Voir la page 4-5 du livret pour l'utilisation des protections solaires en hiver et en été. | <ul style="list-style-type: none"> > En suivant ces recommandations, je conserve la chaleur du logement en hiver et j'économise l'achat et le coût de fonctionnement d'un ventilateur/climatiseur en été. |
| <p>PEINTURE ÉCOLABEL EUROPÉEN</p>  | <ul style="list-style-type: none"> > Si je repeins mon appartement, je choisis une peinture avec l'Écolabel européen. Lors de son application, j'ouvre les fenêtres et je ne jette pas les restes dans un évier. | <ul style="list-style-type: none"> > Ce label garantit des quantités limitées de produits nocifs, par rapport à des peintures classiques. Avec une peinture classique, je risque de respirer tous les jours des émissions de substances dangereuses pour la santé ! |



OBJECTIF :

> Entretien le logement sans mettre en danger la santé des occupants.

|  SYSTÈME CONCERNÉ |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|---|--|--|
| QUANTITÉS DE PRODUITS | > Je limite les quantités de produits utilisés pour le ménage et le lavage. Je peux même laver le sol à l'eau une fois sur deux. | > Je réduis ainsi les risques pour moi et pour l'environnement. En effet, lorsqu'ils se retrouvent dans les égouts, les mélanges de produits d'entretien créent des composés toxiques que l'on retrouve dans les cours d'eau et dans la mer. |
|  SYMBOLE "DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT" | > Je n'utilise jamais de produits présentant ce symbole. De manière générale, les produits présentant un symbole orange et noir sont à éviter. | > Ces produits sont dangereux à la fois pour nous et pour la nature. |



THÈMES :

- > Couloirs
- > Escaliers
- > Halls d'entrée

|  THÈMES |  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|---|--|---|
| <p>ÉCLAIRAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> > Luminaires haute performance : ils fournissent un bon éclairage en consommant peu d'électricité. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> > Inter crépusculaire : les lampes des parties communes sont programmées pour ne s'allumer que si la lumière naturelle est insuffisante. | <ul style="list-style-type: none"> > Je respecte les luminaires ainsi que les minuteries, en cas de dégradation leur remplacement est coûteux. De plus, ils permettent des économies d'énergie. | <ul style="list-style-type: none"> > Économies d'électricité et de charges. |
| <p>BOÎTES AUX LETTRES</p>  | <ul style="list-style-type: none"> > Je pose une affichette "Pas de pub, merci !" sur ma boîte aux lettres. Je peux trouver des autocollants comme celui-ci dans les mairies. | <ul style="list-style-type: none"> > Si seulement 5% des français font comme moi, 40 000 tonnes de papier seront économisées, soit 4 fois le poids de la Tour Eiffel ! Cela représente aussi 400 hectares de forêt non déboisée. Je pense également que les coûts de traitement de tous ces déchets sont répercutés sur les citoyens. |
| <p>LE BRUIT</p> | <ul style="list-style-type: none"> > En réduisant le bruit, j'améliore mon confort et celui de mes voisins. Si je dois faire des travaux bruyants ou si j'organise une fête, je pense à prévenir mes voisins ! | <ul style="list-style-type: none"> > 56% des français souffrent du bruit, essentiellement causé par le voisinage. Bon sens et courtoisie permettent souvent de régler ces problèmes. |
| <p>LE TABAC</p> | <ul style="list-style-type: none"> > Il est interdit de fumer dans les parties communes (halls, cages d'escaliers et ascenseurs). | <ul style="list-style-type: none"> > Protégez votre santé et celle de votre entourage en réduisant la consommation de tabac. |



OBJECTIF :

- > **Trier les déchets afin de permettre leur recyclage**

De manière générale, je fais attention à ne pas laisser traîner de déchets ou d'objets encombrants dans les parties communes, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

|  ACTION(S) DU LOCATAIRE |  IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE |
|---|---|
| TRI | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Je trie les déchets chez moi grâce à la poubelle adaptée | <ul style="list-style-type: none"> > Le tri permet de recycler les déchets. Cela évite de les déposer dans des décharges où ils risquent de polluer les sols et les nappes phréatiques. Trier est donc un geste très important pour l'environnement et pour notre santé. |
| LE VERRE | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Ce type de déchets doit être apporté dans les conteneurs appropriés, situés à proximité de la résidence. | <ul style="list-style-type: none"> > Le verre déposé dans les conteneurs est réutilisé pour la fabrication de nouvelles bouteilles. |
| LES EMBALLAGES, LES JOURNAUX, PAPIERS ET MAGAZINES | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, emballages en carton et boîtes de conserve ou de boissons, journaux, papiers et magazines sont à mettre dans les bacs jaunes du local de tri des déchets. > Ne pas mettre dans le bac jaune les emballages sales et les films et sacs plastiques. > Bien vider les emballages de leur contenu. | <ul style="list-style-type: none"> > Les emballages sont ensuite réutilisés pour fabriquer : <ul style="list-style-type: none"> - de nouveaux cartons, - des tuyaux, - des fibres textiles, - des revêtements de sol, - des pièces automobiles... > Le papier sert à la fabrication de journaux et de papier essuie-tout. |
| LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS OU INUTILISÉS | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Ils doivent être rapportés chez votre pharmacien. | <ul style="list-style-type: none"> > Ces médicaments seront triés ou détruits dans des conditions appropriées. |
| LES PILES ET AMPOULES USAGÉES | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Vous pouvez les porter à la déchetterie ou les déposer en magasin acceptant les produits usagés. | <ul style="list-style-type: none"> > Piles, ampoules et néons sont très nocifs pour l'environnement. En les portant à la déchetterie, ils sont recyclés par des professionnels. |
| LES MEUBLES, VÊTEMENTS ET APPAREILS | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Si ces objets peuvent encore servir, pensez à contacter les associations suivantes : Emmaüs : 04 74 28 45 61 Croix Rouge : 04 74 93 04 58 Secours catholique : 04 74 93 51 20 | <ul style="list-style-type: none"> > Ces associations se chargent de recueillir les objets dont vous ne voulez plus et de les redistribuer à ceux qui en ont besoin. |
| DÉCHETTERIE | |
| <ul style="list-style-type: none"> > Déchetterie de Bourgoin-Jallieu : 1 rue du Pont Rouge 38 300 Bourgoin-Jallieu. Renseignements : 04 78 40 03 30. | |

